


Engagements


-  Valorisation de votre entreprise via **les réseaux sociaux** du Team Sport Vendée
 -  Dans le cadre de votre adhésion, Team Sport Vendée vous offre la possibilité de bénéficier d'une annonce sur nos réseaux LinkedIn, Facebook et Instagram. (Verbatim à nous transmettre)
 -  Présence de votre **logo avec un lien de redirection** sur une newsletter, et sur le site internet du Team Sport Vendée
 -  Utilisation du **kit de communication du Team** dans le respect de notre charte (à obtenir sur demande)
 -  Une invitation individuelle à un **« rendez-vous du Team »**
 -  Selon le programme du Team proposé chaque année (table ronde ou conférence en présence de nos sportifs de Haut Niveau, selon leur calendrier sportif)
 -  Participation de votre entreprise à un **challenge sportif**
 -  Composez votre/vos équipe(s) de 8 personnes maximum pour réaliser un challenge sportif « à côté de chez vous ».
- ... Et remportez le **label « L'Entreprise la plus sportive »** du Team Sport Vendée
-  En vous engageant dans l'aventure Team Sport Vendée, votre candidature sera automatiquement déposée auprès du label du même nom, gage réel de qualité récompensant votre travail. Chaque année, une entreprise sera mise en avant pour son travail réalisé en collaboration avec le Team Sport Vendée.



Soutien des **Sportifs du Team Sport Vendée**

-  S'engager aux côtés du Team Sport Vendée c'est aussi l'occasion d'accompagner nos sportifs + vendéens, membres du Team Sport Vendée dans leurs projets et leurs performances.

Engagement



-  L'entreprise _____ a choisi de bénéficier du **Pass'Sport Bronze** dans le cadre du mécénat et s'engage auprès de l'association Team Sport Vendée, de la date de signature au 31 décembre 2024, fin de l'année des olympiades, selon les articles de la convention de partenariat.
- L'entreprise s'engage à faire un don financier de 600€ sur l'année en cours et renouvelé sur l'année suivante.

Fait à _____, le _____.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Merci de joindre à votre engagement le mandat de prélèvement SEPA complété et signé ainsi que votre RIB.

Droit au mécénat

-  Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don à un organisme, sous forme d'aide financière ou matérielle, pour soutenir une œuvre d'intérêt général.
- En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale : **60 % du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions**, dans la limite de 20 000 € ou 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).
-  Le bénéficiaire du don doit délivrer au donateur un **reçu fiscal n°11580*04** à joindre à la déclaration de revenus ou de résultats.